

**Avis de Concours de Recrutement
Administrateur 2^{ème} Grade (01 poste)**

L'Ecole Nationale Supérieure d'informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS) organise un concours de recrutement d'un Administrateur 2^{ème} Grade (01 poste), session du 12/11/2023 dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de poste
STATISTIQUE	01

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus le 1er Janvier de l'année courante, titulaires d'un DESA ou DESS ou Master ou Master spécialisé délivrer par les établissements universitaires ou instituts ou les écoles nationales ou tous diplôme reconnu être équivalent conformément aux dispositions du décret n° 2.12.90 du 08 Joumada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété.

Le concours comprend les épreuves suivantes :

Epreuve écrite et orale	Durée	Coefficient
- Epreuve n°1 : Elle porte sur divers sujets juridiques, économiques, administratives, sociales, humaines ou scientifiques.	3 heures	2
- Epreuve n° 2 : Portant sur la spécialité objet du concours	3 heures	3
- Epreuve orale : Evaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liées au grade mis en compétition.	Entre 15 et 30 minutes	3

Les candidats intéressés doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

<https://e-concours.um5.ac.ma>

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 2/11/2023

Les candidats convoqués **pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes** auprès du Service des Ressources Humaines de l'ENSIAS sise **Av Mohammed ben Abdallah Ragragui, BP 713 Agdal Madinat Al Irfane**, et ce **avant** l'épreuve orale :

1. Une demande de candidature au concours adressée au Président de l'Université portant le nom et prénom ; l'adresse, le N° de téléphone et l'adresse email ;
2. Curriculum Vitae (C.V) ;
3. Deux Copies légalisées des diplômes ou équivalent (02) ;
4. Deux Copies légalisées de la carte d'identité nationale (02) ;
5. Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires ;
6. Deux Extraits d'acte de naissance récents (3 derniers mois) (02) ;
7. Deux copies légalisées de l'arrêté d'équivalence pour les candidats titulaires des diplômes des Universités étrangères).

La liste des candidats admis à passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public :

www.emploi-public.ma, et sur le site web de l'ENSIAS : www.ensias.um5.ac.ma

Cette liste sera considérée comme une convocation pour passer ces épreuves.

La liste du candidat admis définitivement et la liste d'attente sera publiée sur les sites susmentionnés.


 Le Directeur
 Ecole Nationale Supérieure d'Informatique
 et d'Analyse des Systèmes
Mme Ilham BERRADA